



01/2021

## FICHE-PROJET

### **Cahier de la MOT: Impact du télétravail des travailleurs frontaliers en matière de co-développement**

## RÉSUMÉ

TITRE PROJET	<b>Cahier de la MOT : Impacts du télétravail des travailleurs frontaliers en matière de co-développement</b>
TYPE DE PROJET	<input checked="" type="checkbox"/> Soumis à arbitrage <input type="checkbox"/> Soumis à intérêt
AXE PROJET	Axe 2 SOUS-AXE 3 "Sensibiliser et informer les acteurs transfrontaliers"
THEMES PRINCIPAUX	Emploi, fiscalité, sécurité sociale, télétravail
PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	Le MEAE Le Ministère de la cohésion des territoires Le Ministère de l'économie ? SGAR/ Préfectures Le CLEISS Les régions françaises concernées Les autres acteurs locaux concernés (collectivités, pôles métropolitains) Le Luxembourg Le Canton de Genève
INTERLOCUTEUR PRINCIPAL	Région ARA ?
CHEF DE PROJET MOT	PT
EQUIPE PROJET MOT	JP, AB, TD, DA
TEMPS PROJET	25 jours

# METHODOLOGIE

## I. Contexte et objectifs

En 2020, la France a passé des accords amiables avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse afin de maintenir les régimes fiscaux et de sécurité sociale des travailleurs frontaliers en télétravail en raison de la crise de COVID-19 et ce au-delà des seuils fixés jusqu'alors.

Or ces accords ont des impacts en matière de co-développement transfrontalier (déplacements, habitudes de consommation...). Les enjeux sont principalement de comprendre les retombées économiques et sociales de ces mesures, leurs effets positifs (réduction des déplacements et congestions, baisse de la pollution, diminution du

stress des travailleurs...) ou pervers (répartition déséquilibrée des ressources, projets de coworking abandonnés, ...) induits, mais également les besoins de tels accords aux autres frontières françaises FR-IT-MC et FR-ES-AD.

Le sujet doit également inclure les impacts directs et indirects des accords amiables, pas seulement économiques.

Ex : FR-LU : télétravail à 100% en FR, mais IR toujours payé à 100% au LU...

## II. Méthodologie détaillée

- ▶ Première phase de l'étude
- ▶ Comité de pilotage intermédiaire
- ▶ Deuxième phase de l'étude
- ▶ Comité de pilotage : validation de l'étude

## III. Livrables en fin de projet

- ▶ Cahier de la MOT :
  - Partie 1 : Impacts économiques, sociaux et en termes de co-développement transfrontalier des accords sur le télétravail des travailleurs frontaliers
  - Partie 2 : Opportunités des accords dérogatoires sur le télétravail des travailleurs frontaliers aux frontières françaises

## IV. Planning prévisionnel

- ▶ 2021 : étude
  - Printemps : lancement
  - Automne-hiver : finalisation

## V. Equipe et ressources mobilisées

RESSOURCES INTERNES		Temps prévisionnel en jours
Directeur de projet	Jean Peyrony	4,00
Chef de projet	Petia Tzvetanova	10,00

Equipe projet	Aurélien Biscaut Thibault Devillard Domitille Ayral	<b>11,00</b>
		<b>0,00</b>
	<i>TOTAL TEMPS PROJET (F9 pour calculer)</i>	<b>25,00 jours</b>

### **Autres ressources :**

- ▶ Andorre
- ▶ Monaco

PROJET



**Mission opérationnelle transfrontalière**

38, rue des Bourdonnais

75001 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80

[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

